

## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### NATURALISATION

#### MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE – NOTICE EXPLICATIVE

Tout postulant à la naturalisation doit justifier d'une connaissance suffisante de la langue française. Le niveau exigé est le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Il correspond au niveau d'un élève en fin de scolarité obligatoire apte à écouter, prendre part à une conversation et à s'exprimer oralement en continu. Il s'agit de maîtriser le langage nécessaire à la vie quotidienne et aux situations de la vie courante. Le niveau linguistique sera évalué à l'occasion de l'entretien individuel.

**Attention : les attestations linguistiques délivrées par l'OFII à l'occasion de l'obtention du premier titre de séjour concernant l'évaluation du niveau A1 de maîtrise de la langue française ne sont pas acceptées dans le cadre du dépôt d'une demande de naturalisation.**

Afin de prouver votre maîtrise du français, vous devez fournir :

un diplôme délivré dans un pays francophone à l'issue d'études suivies en français.

L'original de ce diplôme devra être présenté lors de l'entretien en Préfecture.

**OU**

un **diplôme français** (niveau brevet au minimum) ou le **diplôme d'études en langue française (DELF)** de niveau B1 ou un **titre professionnel** français à caractère officiel (inscrit au RNCP ou délivré par un organisme officiel)

**OU**

une **attestation de compétences linguistiques** délivrée depuis moins de 2 ans, et avant le 19 juillet 2018, par un organisme doté du label « Français Langue d'Intégration » (FLI)

**OU**

un **test de français niveau B1** obtenu auprès d'un des organismes figurant au verso du présent document

**Sont dispensés de la production de ce diplôme ou test, mais feront l'objet d'un entretien individuel au cours duquel sera vérifié qu'ils maîtrisent un niveau de langue correspondant au niveau B1 exigé :**

- les postulants qui produisent une attestation d'un niveau inférieur au niveau B1 ;
- les postulants souffrant d'un handicap ou d'un état déficient chronique ;
- les postulants âgés d'au moins 60 ans ;

## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### LISTE DES ORGANISMES HABILITES A FAIRE PASSER LE TEST DE FRANÇAIS – B1

<b>54-MEURTHE-ET-MOSELLE</b>				
<b>DéFLE Lorraine Université de Lorraine</b>	Université de Lorraine - UFR LANSAD Secrétariat du DéFLE - Campus Lettres & Sciences humaines - Bâtiment J, Bureau J12 23 Boulevard Albert 1er - BP 60446 54001 NANCY CEDEX	03 72 74 31 91	<a href="mailto:defle-contact@univ-lorraine.fr">defle-contact@univ-lorraine.fr</a>	54
<b>CAEC – GIP FORMATION Nancy</b>	28 Rue de Saurupt 54000 NANCY (Autres lieux possibles en Meurthe et Moselle en fonction des demandes)	03.83.55.65.55	Le GIP organise des examens sur l'ensemble de la Lorraine : NANCY, METZ, EPINAL, BAR-LE-DUC ET VERDUN <a href="mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr">gip-caec@ac-nancy-metz.fr</a>	
<b>57 - MOSELLE</b>				
<b>CAEC – GIP FORMATION Metz</b>	GRETA situé au lycée Robert Schuman 20 rue de Belletanche 57000 METZ (Différents lieux possibles sur METZ ou WOIPPY - Autres lieux possibles en Moselle en fonction des demandes)	03.83.55.65.55	<a href="mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr">gip-caec@ac-nancy-metz.fr</a>	57
<b>CAEC – GIP FORMATION Thionville</b>	Lycée Colbert, impasse Colbert 57100 THIONVILLE	03.83.55.65.55	<a href="mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr">gip-caec@ac-nancy-metz.fr</a>	57
<b>88 - VOSGES</b>				
<b>CAEC – GIP FORMATION Epinal</b>	Lycée Viviani, 75 route de Remiremont 88 000 EPINAL (Autres lieux possibles dans les Vosges en fonction des demandes)	03.83.55.65.55	<a href="mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr">gip-caec@ac-nancy-metz.fr</a>	88
<b>CAEC – GIP FORMATION Saint-Dié</b>	Greta Lorraine Sud, 14 rue de Turin 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES	03.83.55.65.55	<a href="mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr">gip-caec@ac-nancy-metz.fr</a>	88
<b>55 - MEUSE</b>				
<b>CAEC – GIP FORMATION</b>	Différents lieux possibles en Meuse en fonction des demandes	03.83.55.65.55	<a href="mailto:gip-caec@ac-nancy-metz.fr">gip-caec@ac-nancy-metz.fr</a>	55

La chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) est également habilitée pour le test de français:

Chambre de Commerce et d'Industrie  
(CCI) Paris Ile- de- France  
8 avenue de la Porte de Champerret  
75838 Paris Cedex 17  
0820 012 112 (0,12€/ minute)  
[www.france.cci-paris-idf.fr](http://www.france.cci-paris-idf.fr)